

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE
SAINTE-THÉRÈSE, QUÉBEC

EXTRAIT du livre des délibérations de la séance du conseil tenue le 30 octobre 2024 à 15 :30 heures.

RÉSOLUTION
2024-10-239

OBJET : Désignation d'une commission de consultation publique – Projet de règlement N° 24-04

ATTENDU QUE le conseil de la MRC a adopté le Projet de règlement numéro 24-04 en date du mercredi 30 octobre 2024;

ATTENDU QUE conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q, c. A-19.1) (art. 53 à 53.4.); le conseil de la MRC doit tenir une consultation publique sur un projet de règlement modifiant le schéma;

Il est proposé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion
appuyé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine

QU'une consultation publique sur le Projet de règlement numéro 24-04 sera tenue le 11 décembre 2024 à 14h00;

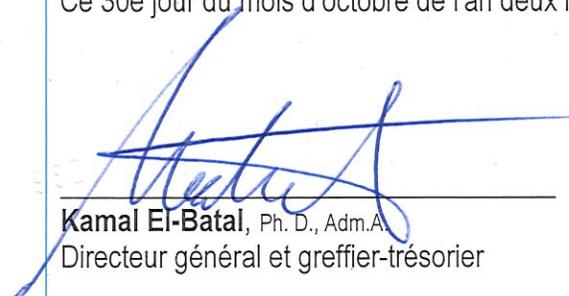
QUE conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q, c. A-19.1), le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, à l'égard du Projet de règlement numéro 24-04 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement, crée une commission présidée par le Préfet, monsieur Eric Westram, co-présidée par monsieur Christian Charron à titre de 3^e membre du comité administratif de la MRC, du directeur général de la MRC qui agira à titre de secrétaire de ladite commission ainsi que de la Coordinatrice de l'aménagement et de l'environnement de la MRC et le technicien juridique à titre de ressources accompagnatrices de la direction générale;

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville délègue, au directeur général et greffier-trésorier, le pouvoir de déterminer les modalités de cette consultation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie certifiée conforme au livre des délibérations
(Sujette à ratification par le Conseil)

Ce 30^e jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt-quatre.



Kamal El-Batal, Ph. D., Adm.A.
Directeur général et greffier-trésorier

